

De Grottes en Châteaux boucle n°5

La Gartempe - SAINT-PIERRE-DE-MAILLE



(©Alain Buchet)



Sillonnez les coteaux de la Gartempe

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 6.8 km

Dénivelé positif : 127 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Archéologie et histoire,
Architecture

Itinéraire

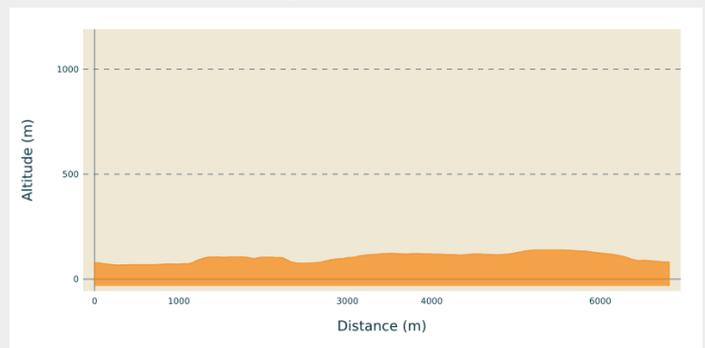
Départ : Le Bas Bourg, Saint-Pierre-de-Maillé

Arrivée : Le Bas Bourg, Saint-Pierre-de-Maillé

Balisage : — PR

Communes : 1. SAINT-PIERRE-DE-MAILLE

Profil altimétrique



Altitude min 67 m Altitude max 139 m

Suivre la signalétique "De grottes en Châteaux boucle 5"

1. Prendre la rue des Hautes Herbes, puis la rue de la Chapelle toujours tout droit. Juste avant la Gartempe, partir sur un chemin à droite qui longe la rivière jusqu'à rejoindre la route de La Bussière.
2. Prendre la route vers la droite, puis un chemin à gauche juste après les jardins. Celui-ci vous fera monter à travers les bois jusqu'au hameau du Bas Mardelle. Là, vous laisserez la route sur votre droite et continuerez tout droit à travers le village puis dans les bois sur 700 m.
3. A Mazaire, prendre la route à droite, puis au croisement de nouveau à droite sur un chemin qui remonte dans la forêt. Vous passerez devant le hameau des Bavards et tournerez à droite sur une piste que vous suivrez jusqu'à la route.
4. Prendre la route vers la gauche et rejoindre la départementale que vous traverserez. Vous prendrez ensuite un chemin agricole sur la droite, qui vous ramènera au croisement de la D2 et de la D16 à l'entrée du bourg de Saint-Pierre-de-Maillé. Descendre tout droit l'avenue de la Libération pour rejoindre votre point de départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis le bourg de Saint-Pierre-de-Maillé, prendre l'avenue de la Libération (D2) et traverser la Gartempe. Continuer jusqu'à rencontrer la rue des Hautes Herbes sur la gauche. Un espace de stationnement marque le départ de la randonnée.

Parking conseillé

Carrefour de l'avenue de la Libération et de la rue des Hautes Herbes (Saint-Pierre-de-Maillé)